Grève des débardeurs

minots de grains de provende et le *John Misner* chargé de 270,000 minots de grains lui aussi. Ces deux bateaux peuvent s'arrêter à n'importe quel port selon l'état de la situation régionale.

A Thunder Bay, le nombre de wagons chargés de grain augmente chaque jour. Demain, il y aura une réunion à laquelle nous discuterons des possibilités d'augmenter davantage le nombre de wagons chargés par jour.

Les sociétés de chemins de fer ont promis au gouvernement au moins 300 wagons à Thunder Bay si la situation l'exige. De plus, elles ont également promis des wagons qui viendraient de l'Ontario chargés de grains de provende pour la province de Québec.

Une autre rumeur indique qu'il est plus coûteux de transporter les grains de Thunder Bay à la province de Québec par wagon que par bateau. Les calculs du ministère de l'Agriculture disent que ce n'est pas la situation. Il faut aussi prendre en considération les frais de transport accumulés entre le port de Thunder Bay et les meuniers du Québec.

En règle générale, les gens oublient qu'il y a des coûts de transport à partir des élévateurs jusqu'aux meuniers. Après une étude complète, on constate que les coûts de transport sont souvent identiques.

En résumé, le gouvernement est au courant des circonstances, et il admet l'existence d'un problème qui peut devenir assez grave. Le gouvernement a pris certaines mesures afin d'aider les cultivateurs et continuer de les assister. Les rumeurs exagérées n'aident pas à régler un tel problème. Le ministre de l'Agriculture a dit à la Chambre qu'il ne laisserait pas mourir les animaux. Ce dernier a consacré tous ses efforts à cela jusqu'à aujourd'hui, et je ne vois aucune raison qui l'empêcherait de continuer à travailler dans le même but.

Madame le président, quand on dit que le gouvernement est inactif et qu'il n'a rien fait, je pense qu'il faudrait prendre le temps et regarder ce que le gouvernement a pu faire actuellement, non pas pour essayer d'entraver le règlement de la grève, mais d'essayer de comprendre les syndiqués et les agriculteurs. Je pense que tous les députés ministériels qui ont pris la parole ce soir, n'ont pas essayé, comme nous avons pu le constater tout à l'heure, de jouer sur deux plans, c'est-à-dire qu'à un moment donné on se rende dans une région et on encourage les gens à la grève, et le lendemain on va dans une autre région et on dit: Le gouvernement devrait légiférer, passer des lois d'exception, le gouvernement devrait faire ceci ou cela. Je pense que le gouvernement a fait tout autre chose, madame le président . . .

Une voix: C'est facile à dire.

M. Corriveau: . . . nécessairement des choses très concrètes. Je disais tout à l'heure que nous avons arrêté un bateau à Prescott pour pouvoir alimenter l'Est. Nous avons la promesse des sociétés de chemins de fer de mettre plus de wagons à la disposition du gouvernement si nécessaire. Ces wagons seront disponibles à Thunder Bay et en Ontario, au choix. Une réunion aura lieu demain à Thunder Bay pour discuter des possibilités d'accroître le nombre de chargements de wagons de chemins de fer destinés au Québec. Une discussion aura lieu avec la province d'Ontario sur la possibilité d'adopter des règlements spéciaux pour les camions de meunerie du Québec devant s'approvi-

sionner au port de Prescott. Actuellement, une entente existe avec le gouvernement du Québec, avec le ministre des Transports, permettant aux camionneurs de transporter des grains, pour qu'on ne les fasse pas voyager à demi pleins. Le gouvernement, demain, aura des contacts avec le gouvernement de l'Ontario, pour qu'il fasse la même chose. On a déjà eu des contacts. On permet aux meuniers des coopératives de l'Ontario, avec leurs propres camions, de circuler sur les routes de l'Ontario chargés à plein, mais on a passé une loi actuellement qui ne permet pas à d'autres camions qu'à ceux des meuniers des coopératives de transporter sur les routes de l'Ontario des charges très lourdes. Voilà une discussion que le gouvernement entreprendra avec le gouvernement de l'Ontario, et, madame le président, j'ai l'impression qu'on portera une oreille attentive aux producteurs de l'Est du Québec. Je pense que j'ai essayé de faire un exposé qui a peut-être décrit la situation du Québec beaucoup plus clairement.

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Madame le président, j'entends le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M. Corriveau) dire: L'agriculteur de Saint-Hyacinthe va parler.

Ce serait m'honorer beaucoup que de me donner les qualités, les attributs des agriculteurs de Saint-Hyacinthe. Je reconnais cependant que mon expérience agricole, ma connaissance des problèmes agricoles est inversement proportionnelle à l'angoisse que je ressens vis-à-vis des problèmes que vivent les agriculteurs de Saint-Hyacinthe. Et donc, madame le président, c'est avec infiniment de joie que j'interviendrai brièvement dans ce débat, d'abord au nom des intérêts de mes concitoyens, et surtout, me rappelant qu'au tout début de ce débat, le secrétaire parlementaire du premier ministre ou le whip en chef, le député de Pontiac (M. Lefebvre) si je ne m'abuse, a bien dit en invoquant le Règlement, qu'il s'agit d'un problème d'ordre national.

• (2250)

Et il a raison. C'est un problème d'ordre national, ce qui explique peut-être l'absence de presque tout le cabinet à la Chambre ce soir, problème d'ordre national qui ne devrait pas laisser indifférent aucun député. C'est un problème d'ordre national à tel point que non seulement depuis le début du débat de ce soir le chef de l'opposition (M. Stanfield) était à son siège, mais également que des représentants de toutes les provinces du Canada du côté de l'opposition auront l'occasion de se faire entendre, de plaider la cause des meuniers du Québec et d'exprimer ouvertement au gouvernement qu'il ne s'agit pas pour eux d'un problème secondaire mais que ce qui survient dans cette crise au Québec les intéresse profondément et les amène à se faire les défenseurs de la population, des consommateurs et des agriculteurs du Québec.

C'est donc, madame le président, avec une gratitude particulière que je m'adresse au député de Bellechasse (M. Lambert) et au député de Joliette (M. La Salle), en les remerciant d'avoir proposé ce débat, d'avoir pris leurs responsabilités et d'avoir su faire entendre la voix de l'opposition.

Madame le président, on s'est inquiété de l'absence du ministre de l'Agriculture (M. Whelan). Certaines explications ont été fournies.

M. Corriveau: Qui sont vraies.